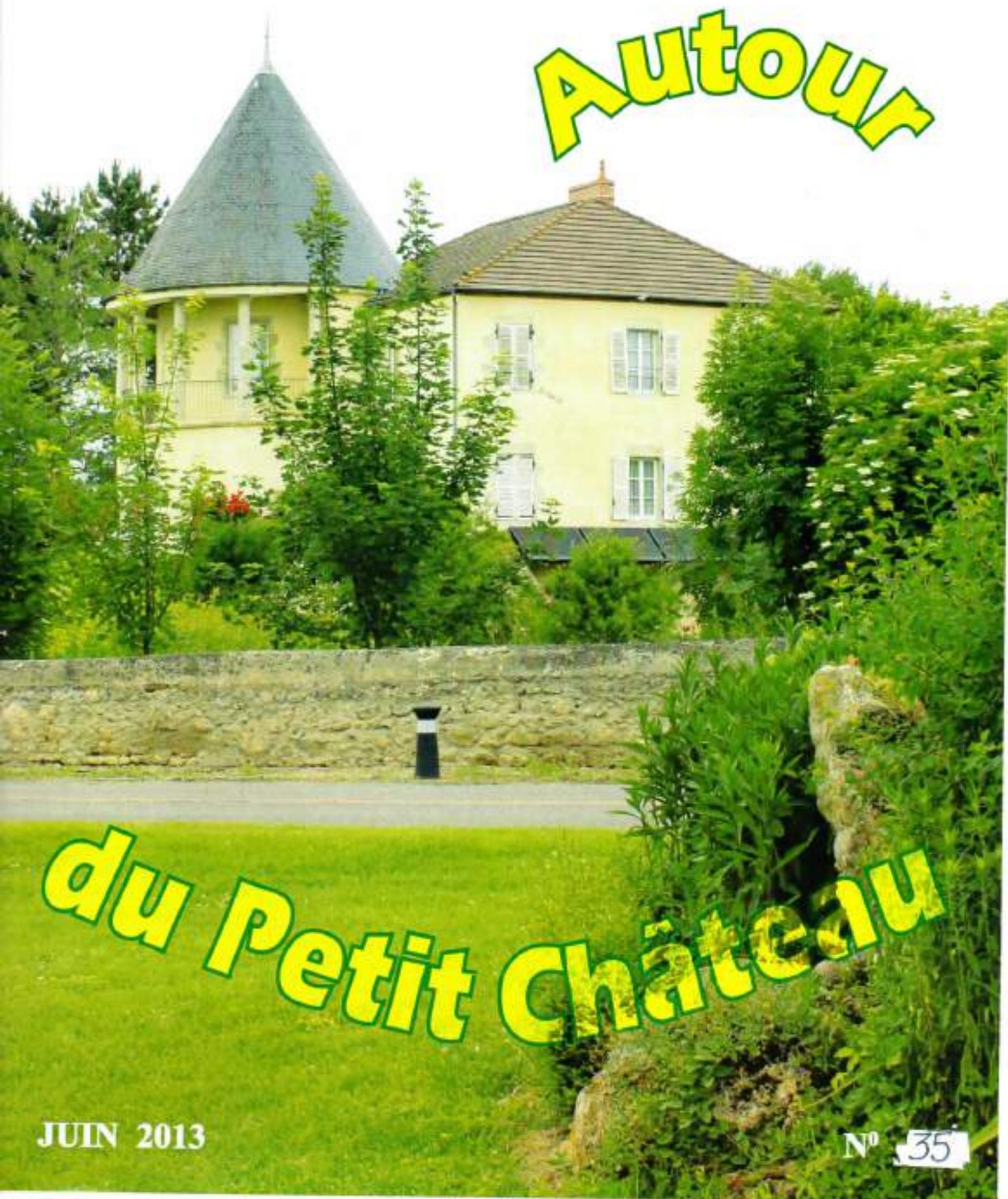


# SAULZET

Autour



*du Petit Château*

# Sommaire

Espaces Naturels Sensibles

www.espace-naturels-sensibles.fr



CHEVECHE D'ATHENA

Voici un nocturne très diurne, hôte fréquent de nos bâtiments où elle habite dans une bonne moitié des cas. Très souvent, elle passe la journée sur un faîte de toit, un rebord de lucarne... à observer. Quand ses petits réclament, vers début juin, elle peut même chasser en pleine journée. Elle se nourrit principalement de lombrics et de gros insectes.

► Le mot du maire .....	Page 3
► L'éloge du «bien vivre à la campagne» .....	Page 4
► Mobilisation des conservatoires d'Auvergne pour la préservation du marais de Saulzet .....	Page 5
► Les finances communales .....	Page 6
► Les finances communales (suite) .....	Page 7
► Les finances communales (suite et fin) .....	Page 8
► Une course cycliste rondement menée .....	Page 9
► A l'école de Saulzet cette année on a fait le mur ! .....	Page 10
► Gym, forme et plaisir : pour vous maintenir en forme .....	Page 11
► Pétanque Saulzétoise : une saison mitigée .....	Page 12
► Assemblée générale du comité des fêtes .....	Page 13
► 8 mai 2013 : le temps de la réconciliation et de la paix .....	Page 14
► Travaux réalisés dans la commune .....	Page 15
► Travaux réalisés dans la commune (suite) .....	Page 16
► Travaux réalisés dans la commune (suite) .....	Page 17
► Une mairie rajeunie du sol au plafond .....	Page 20
► Bloc-notes .....	Page 19
► Saulzet vu du ciel .....	Page 20

# Le mot du maire



COMME tous les six mois, ce journal retrace l'activité de notre commune et vous informe avec de nombreuses photos et peu de texte ; ce choix semble vous satisfaire et nous incite donc à continuer.

Vous trouverez dans ce numéro le compte administratif de l'année écoulée. Ce dernier fait ressortir un excédent global intéressant et ce malgré les réformes successives de la fiscalité, ainsi que les hausses des dépenses obligatoires imposées aux collectivités.

Le budget 2013 permettra de réaliser les travaux, petits et grands, décidés par les élus. A ce sujet il est important de signaler que la charge de remboursement des emprunts a diminué sous ce mandat. Elle sera inférieure à 40.000€ par an (budget commune et assainissement confondus) en 2014.

Nous laisserons donc la commune dans un état financier intéressant, qui permettra à la nouvelle équipe de continuer, avec de nouvelles idées, à améliorer notre cadre de vie.

Pour terminer sur ce chapitre financier que vous retrouverez plus en détail dans ce journal, j'ai le plaisir de vous informer que le jugement du tribunal concernant la plainte d'un habitant contre la commune nous a été favorable. Ce dernier a été débouté et condamné à nous verser 1.000€ de dommages. Malgré ce jugement positif, la commune a perdu plus de 3.000€ en frais pour sa défense.

Concernant les rythmes scolaires, nous avons décidé, en accord avec les enseignantes, de demander le report de l'application de la réforme. Il est nécessaire de laisser du temps à la concertation pour définir les modalités d'accueil les mieux appropriées pour nos enfants. Plusieurs pistes sont envisagées, mais quel que soit le choix qui sera pris, le coût supplémentaire de cette réforme impactera nos finances.

La mise en conformité des bâtiments communaux, afin d'accueillir les personnes à mobilité réduite, continue, ainsi que le busage des caniveaux béton. Vous trouverez dans ce numéro les photos de ces travaux,

ainsi que celles de l'entretien courant qu'effectuent Fabien et Jean-Luc.

En septembre, le SICTOM nous dotera de bacs jaunes individuels pour collecter au porte à porte les emballages ménagers. Le ramassage s'effectuera toutes les trois semaines et les bennes existantes resteront en place. Une information sera faite à tous les habitants cet été.

La connection internet pose de nombreux problèmes à certains abonnés, une injustice que Carole Haller a signalée au Conseil général, dont la réponse laisse entrevoir une issue positive à moyen terme. Nous aurions préféré le très court terme...

Aujourd'hui, je suis très satisfait de l'avancement des travaux du lotissement de la Demi-Lune. Ces terrains, inclus dans la partie constructible du document d'urbanisme de 2008, sont quasiment tous réservés. Les premières constructions devraient débuter avant la fin de l'année. Quand un dossier important est bien étudié, le résultat est sans surprise. Cette réalisation sera bénéfique pour la commune dès l'année prochaine.

Pour terminer, vous n'êtes pas sans savoir que 2014 sera l'occasion d'élire une nouvelle équipe municipale. En ce qui me concerne, le choix est clair. Je pense pouvoir servir encore la commune quelques temps et mon souhait serait de continuer mais sans la responsabilité qu'incombe la place de premier magistrat.

Un poste de conseiller me laisserait un peu plus de temps pour me consacrer à mes passions de toujours, la moto et le sport. D'ici là, je vais me concentrer sur les travaux en cours et finir ce mandat du mieux possible.

Vous découvrirez aussi, en feuilletant ce numéro, les activités des associations saulzétoises, du comité des fêtes et de notre école. L'année a été bien remplie pour tous et chacun mérite un peu de détente.

Je vous souhaite de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous, nombreux, le 14 juillet, pour ceux qui ne seront pas partis.



# L'éloge du « bien vivre à la campagne »



**L**a cérémonie des vœux est un moment de rencontre qui permet à Jean-François Humbert, maire de Saulzet, de revenir sur les principaux faits marquants de l'année écoulée, mais aussi de présenter les nouveaux projets.

Pour cette nouvelle année, Jean-François Humbert a souligné que les entreprises et les habitants apprécient le compromis du « vivre à la campagne sans être coupés des services et de l'emploi ».

Le fil conducteur des travaux réalisés depuis le début du mandat est la sécurité. « Cela va s'accentuer au cours de cette dernière année », a promis le maire.

Le prochain aménagement se situera devant l'école. Des places de parking vont être créées. Un emplacement pour l'arrêt du bus sera réalisé permettant de dégager la route et surtout d'améliorer la sécurité des enfants.

L'année 2013 sera aussi marquée par le dépôt

d'un permis d'aménager au lotissement rue de la Demi-Lune pour cinq lots à bâtir.

Les travaux engagés depuis déjà trois ans pour l'accessibilité des bâtiments communaux se poursuivent. Les portes de la mairie, ainsi que tout l'aménagement intérieur, est en cours d'achèvement.

Le busage est aussi en phase terminale sur l'ensemble de la commune. Le maire a observé qu'il allait falloir être très vigilant sur le plan financier.

Le maire a clos la cérémonie par deux remises de cadeaux. Le premier pour le départ à la retraite de Rolande Voyron et le second par la remise du diplôme de « citoyenne d'honneur » de la commune à Jacqueline Laumet pour son engagement au service de la population.



# Mobilisation des conservatoires d'Auvergne pour la préservation du marais de Saulzet



ANCIEN bassin de rétention pluvial, artificiellement créé en mesure compensatoire aux aménagements autoroutiers de Gannat au début des années 2000, le marais du Verne constitue aujourd'hui un véritable îlot de biodiversité au cœur des cultures céréaliers de Limagne sur la commune de Saulzet.

Ce bassin s'est très rapidement et naturellement mué en un véritable refuge pour la faune et la flore sauvage. L'arrivée du castor d'Europe (*castor fiber*), espèce d'intérêt communautaire protégée au niveau national, a même profondément modifié le bassin, celui-ci se voyant colonisé par une intéressante mosaïque de zones humides, herbiers aquatiques, saulaie marécageuse, roselière à phragmites.

C'est désormais de cet espace naturel remarquable qu'hérite la commune de Saulzet, propriétaire, avec une évidente volonté de préserver les lieux. C'est dans cet objectif que la mairie a signé une convention de gestion en date du 6 juin 2011 avec le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, association chargée depuis 1992 de la connaissance, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine naturel départemental.

Suite à la rédaction d'un plan de gestion pour le site en 2012, grâce aux moyens attribués par la Direction régionale de l'environnement Auvergne (DREAL) au titre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2010-2012, c'est bénévolement que le conservatoire a proposé une première intervention de restauration des habitats le lundi 25 mars.

Avec leurs homologues du Conservatoire régional de Riom, l'équipe des salariés du CEN Allier s'est, en effet, mobilisée sur un site naturel à protéger. L'idée était de lutter, par arrachage manuel, contre la colonisation rapide des saules sur une partie du marais peu occupée par le castor et où les milieux amphibiens si intéressants se perdent par fermeture spontanée du milieu. Une bonne matinée de travail a dès lors permis de faire reculer quelque peu les envahisseurs, l'effort devant toutefois être poursuivi. Un aménagement d'étanchéification du déversoir est par ailleurs à l'étude pour augmenter le niveau d'eau suite à plusieurs sécheresses estivales et à l'ouverture de brèches dans le barrage des castors.



# Les finances communales

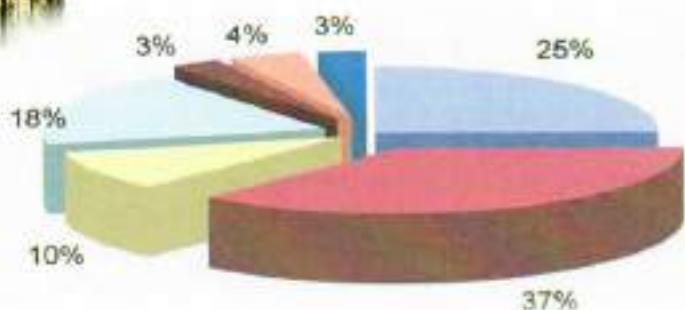


## COMpte ADMINISTRATIF 2012 - COMMUNE



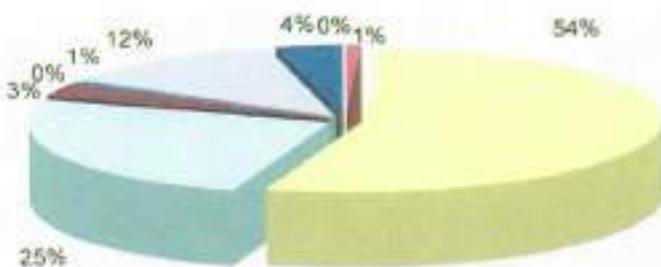
### Section de fonctionnement

Total des dépenses : 244 679 €



- Charges à caractère général : 62 146 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 89 683 €
- Atténuation de produits : 23 606 €
- Autres charges de gestion courante : 45 187 €
- Charges financières : 7 025 €
- Charges exceptionnelles : 10 470 €
- Opérations d'ordre : 6 561 €

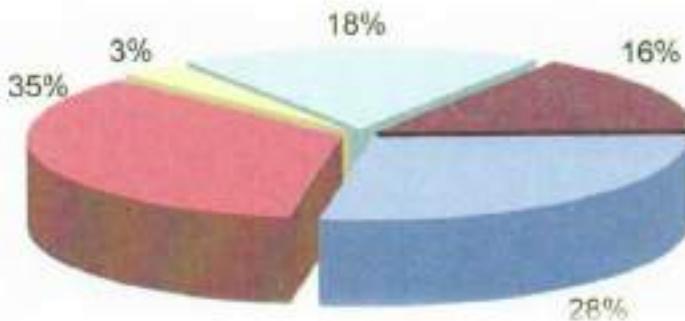
Total des recettes : 335 854 €



- Atténuation de charges : 113 €
- Produits des services : 2 231 €
- Impôts et taxes : 183 506 €
- Dotations, subventions et participations : 84 852 €
- Autres produits de gestion courante : 9 903 €
- Produits financiers : 5 €
- Produits exceptionnels : 1 710 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 41 109 €
- Opérations d'ordre : 12 425 €

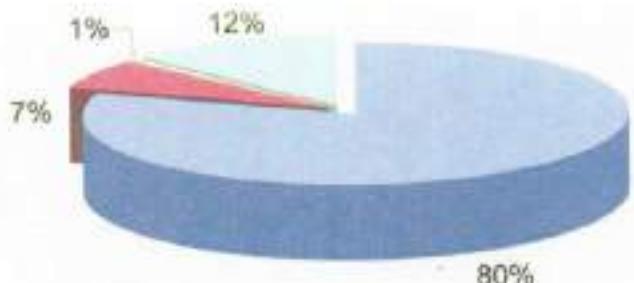
### Section d'investissement

Total des dépenses : 79 732 €



- Emprunts et dettes assimilés : 22 159 €
- Immobilisations corporelles : 27 631 €
- Immobilisations en cours : 2 775 €
- Déficit d'investissement reporté : 14 742 €
- Opérations d'ordre : 12 425 €

Total des recettes : 52 646 €



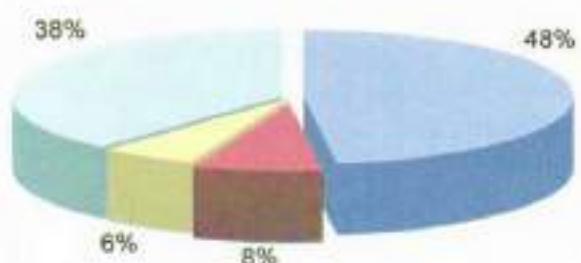
- Distributions, fonds divers et réserves : 42 271 €
- Subventions d'investissement reçues : 3 514 €
- Emprunts et dettes assimilés : 300 €
- Opérations d'ordre : 6 561 €



## COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ASSAINISSEMENT

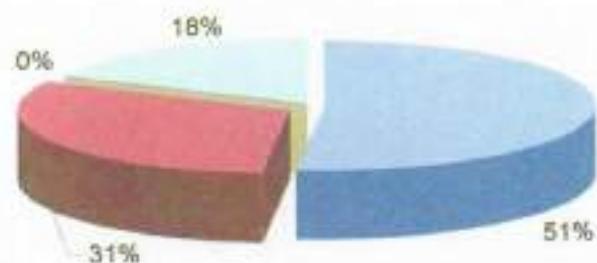
### Section de fonctionnement

Total des dépenses : 33 154 €



- Charges à caractère général : 15 958 €
- Atténuations de produits : 2 599 €
- Charges financières : 1 885 €
- Opérations d'ordre : 12 712 €

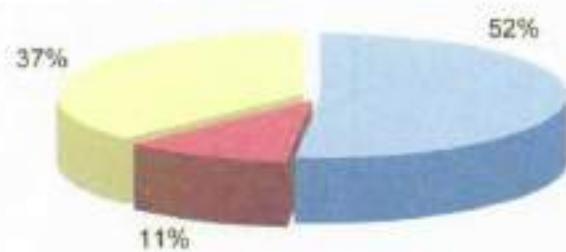
Total des recettes : 34 235 €



- Vente de produits finis : 17 727 €
- Subventions d'exploitation : 10 470 €
- Autres produits de gestion courante : 28 €
- Opérations d'ordre : 6 010 €

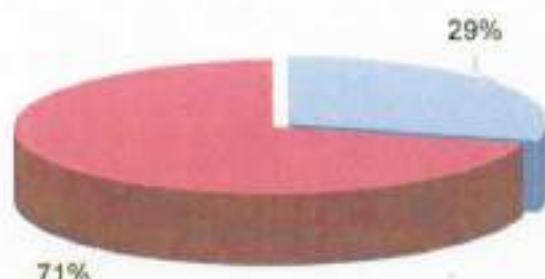
### Section d'investissement

Total des dépenses : 16 132 €



- Emprunts et dettes assimilés : 8 317 €
- Déficit d'investissement reporté : 1 805 €
- Opérations patrimoniales : 6 010 €

Total des recettes : 18 014 €



- Dotations, fonds divers et réserves : 5 301 €
- Opérations patrimoniales : 12 712 €



## Comptabilité 2012 (Compte administratif)

### Fonctionnement

Dépenses	Prévu.....	325 106,00 €
	Réalisé.....	244 678,97 €

Recettes	Prévu.....	325 106,00 €
	Réalisé.....	335 854,49 €

### Investissement

Dépenses	Prévu.....	111 755,00 €
	Réalisé.....	79 732,27 €
	Reste à réaliser.....	29 443,00 €

Recettes	Prévu.....	111 755,00 €
	Réalisé.....	52 646,38 €
	Reste à réaliser.....	0,00 €

### Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement .....	+ 91 175,52 €
Investissement .....	- 27 085,89 €
Résultat global .....	+ 64 089,63 €

## Taux de contributions directes

TAXES	BASES 2012	BASES 2013	TAUX COMMUNAUX + CONSEIL GÉNÉRAL			PRODUIT
			Commune	Région	Total	
Taxe d'habitation	354 700	370 900	11,55 %	10,09 %	21,64 %	80 263
Foncier bâti	254 300	271 400	11,93 %		11,93 %	32 378
Foncier non bâti	57 400	58 400	36,65 %	1,70 %	36,65 %	21 404
CFE	38 800	40 400	22,77 %		22,77 %	9 199

Total du produit : 143 244

## Budget 2013

Le dernier budget de ce mandat va permettre de financer les travaux déjà engagés ou prévus cette année. L'importance des chantiers (plus de 100.000€) impose d'équilibrer les comptes par un emprunt de 45.000€. Malgré cet emprunt, la charge de remboursement sera en 2014 inférieure à 40.000€. C'est moins qu'en 2008, année de prise de fonction de ce Conseil municipal.

Ce budget réaliste permet de ne pas augmenter le taux des impôts communaux et d'ouvrir de nouvelles pistes pour gérer sereinement la commune et ce pour plusieurs années.

Les subventions, dotations de l'Etat et du Conseil général laissent présager encore une stagnation, voire une baisse générale qui pourrait être inquiétante si nous ne les prenions pas en compte. C'est pour cela que depuis quelques années

les élus œuvrent autrement et récoltent les fruits de leur implication permanente.

Le nouveau budget annexe du lotissement n'a et n'aura aucune incidence sur le budget principal. L'emprunt contracté (125.000€) permet de financer toutes les dépenses depuis l'achat du terrain jusqu'à la vente des lots en passant par tous les intervenants.

Remboursé prochainement, aucun euro ne sera demandé aux Saulzétois non concernés par l'achat d'un terrain. Le détail des dépenses étant complexe avec des subventions et la participation des propriétaires pour les réseaux, ce budget HT serait illisible. Les personnes intéressées par cette opération financière peuvent contacter le maire pour toute information sur ce sujet.

# Une course cycliste rondement menée



**L**a quatrième Ronde gannatoise, qui reliait les seize ville et villages de la Communauté de communes du bassin gannatois, a été particulièrement animée.

De nombreux cyclistes ont participé, sous un beau soleil, à cette course UFOLEP de 95 km très sélective.

Après un départ neutralisé dans les rues gannatoises, les attaques fusaiient de toutes parts sur ce circuit en étoile qui permettait à tous les spectateurs passionnés de la petite reine de suivre plusieurs fois par tour la progression des coureurs à différents endroits du tracé.

Cinq points chauds et six grands prix de la montagne, abondamment disputés, ont contribué à l'animation de cette

ronde éprouvante pour les organismes et spectaculaire pour le public nombreux et enthousiaste.

Patrick Lecharpentier, dans la montée vers Mazerier, lâchait, au 40<sup>e</sup> km, ses trois compagnons d'échappée pour terminer son raid solitaire avec cinq minutes d'avance.

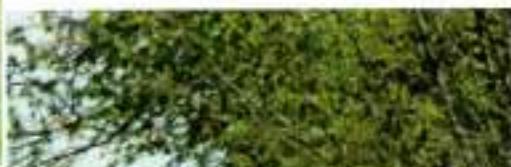
Parallèlement à la course principale, le public a pu suivre tout au long de l'après-midi, dans le centre ville de Gannat, diverses épreuves réservées aux jeunes et aux coureurs de 4<sup>e</sup> catégorie.

Au moment de la remise des récompenses, Laurent Mazal, président de Bellerive Sport Cycliste, club organisateur, exprimait sa satisfaction en présence de nombreuses personnalités.

*« Le soutien de toutes les collectivités concernées, la participation efficace des motards pour assurer la sécurité, l'aide de nombreux partenaires et l'adhésion totale de nombreux bénévoles ont contribué à la belle réussite de toutes ces épreuves, animées par deux speakers particulièrement dynamiques ».*

**Le classement de la Ronde gannatoise.**

1. Patrick Lecharpentier (AC Trévol) ; 2. Cyril Guillaumont (VC Aigueperse) ; 3. Fred Ragot (Team Châtel) ; 4. Alain Delcourt (VS Gerzat) ; 5. Marc Verdier (VC Léovien).



# A l'école de Saulzet cette année on a fait le mur !



**L**e mois de juin a vu l'aboutissement d'un projet mené depuis le début de l'année scolaire par les élèves de Saulzet et leur maîtresse : la réalisation d'un mur d'enfants sous le préau de l'école.

Accompagnés par l'artiste Delphine Manet et avec la complicité des parents et grands-parents qui le pouvaient et le souhaitaient, ils ont mêlé différentes techniques (mosaïque, peinture, collages) et courants artistiques divers (pointillisme, fauvisme, impressionnisme et pop art) pour donner vie à un paysage en trois dimensions inspiré de leur environnement.

Ce projet s'inscrivait dans une démarche que leur enseignante, Mme Lambert, avait axé sur les échanges intergénérationnels (enfants, parents, grands-parents) et intragénérationnels (entre parents, entre enfants), des échanges qui ont donné lieu à de très jolis moments de partage et de complicité.

Pour éveiller sa curiosité, il faut parfois sortir des sentiers battus : c'est ce que les élèves de Saulzet ont aussi fait lors de leur journée pédagogique au Centre national du costume de scène de Moulins. Après avoir visité l'exposition « Costumer

Ils ont bénéficié à cette occasion de l'aide de Mme Ugonnet, par l'intermédiaire de l'association « Vichy et ses sources », qui leur a fait découvrir la vielle et quelques danses locales : un grand merci à elle.



le pouvoir», ils ont réalisé collectivement un costume de scène qui a été par la suite exposé à l'école.

Ils sont également partis à la rencontre des musiques traditionnelles et des danses de la région et ont pu ainsi participer à un projet départemental intitulé « le petit bal trad ».

Les élèves et leur maîtresse tiennent aussi à remercier une autre habitante de Saulzet, Mme Marembert, qui, par l'entremise de l'association « Lire et faire lire », leur a génévolement consacré une partie de ses lundis après-midis pour leur donner le goût de la lecture en leur faisant découvrir des albums de jeunesse.

Voilà ! Une année scolaire se termine : elle prendra fin par le traditionnel pique-nique de l'école, où tous ceux qui ont été concernés cette année par l'école se retrouveront pour partager un dernier moment de convivialité. Et une autre se profile à l'horizon : la rentrée est pour le 3 septembre !



# Gym, forme et plaisir : pour vous maintenir en forme



LA saison s'est terminée fin juin par l'assemblée générale, à laquelle participaient 36 adhérentes (présentes ou représentées). Cette saison nous étions 63 inscrits sur l'ensemble des pôles d'animations du club, dont 27 à Saulzet.

Une modification du bureau a eu lieu suite à la démission de la trésorière.

Il se compose donc ainsi : présidente, Jacqueline Laumet ; secrétaire, Dominique Humbert ; trésorière, Lysiane Dupré.



Une tartiflette dansante nous a rassemblé le 9 mars et nous a permis de rencontrer une majeure partie des licenciés des trois sections. Soirée réussie à renouveler en février 2014. Nos deux animatrices, diplômées de la FFEPGV (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire), Nadine et Sylvie, ont assuré leurs séances avec chacune leurs spécificités et se complètent par leurs animations.

Nous rappelons que les cours sont accessibles à tous : ados, femmes, hommes. Pour la rentrée prochaine, le lundi 9 septembre, n'hésitez plus, venez essayer : deux séances gratuites vous sont offertes.

La cotisation annuelle, y compris la licence, reste inférieure à 100 € par an pour 2 heures par semaine et vous pouvez accéder aux cours et lieux qui vous conviennent selon vos disponibilités.

Voici quelques exemples de cours : échauffement, par exemple LIA (Law Impact Aerobic) enchaînements chorégraphiques en musique sur plusieurs fois 8 temps sans impact (toujours un pied en contact avec le sol) ou avec les steps pour le cardio ; des exercices de

coordination ; des exercices de renforcement musculaire (avec élastiques, altères ou bâtons lestés) ; des exercices d'étirement systématiques en fin de séance. Et tout ceci sur des musiques adaptées à chaque situation.

Notre club dispense des cours de gym sur trois communes : à Saulzet, à la salle polyvalente, les lundi et jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30 ; à Brout-Vernet, à la salle polyvalente, le mardi, de 14 h 15 à 15 h 15 ; à Cognat-Lyonne, à la salle polyvalente, le mardi, de 19 h 30 à 20 h 30.

Pensez à vous maintenir en forme et surtout en bonne santé, ne serait-ce qu'en pratiquant 20 minutes de marche par jour.

*Mais venez plutôt nous rejoindre, vous y trouverez une activité physique et sportive de proximité, plaisante, de qualité et surtout très conviviale.*

Sur le premier semestre 2014, nous comptons mettre en place un « atelier équilibre » financé par la CRAM. Celui-ci est destiné aux personnes à partir de 60 ans, pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne, leur autonomie.

Ces exercices permettent à chacun d'améliorer son équilibre en ressentant ses appuis au sol, en mobilisant ses articulations, en tonifiant ses muscles : pour apprendre à se relever en cas de chutes, pour retrouver de l'aisance dans ses activités quotidiennes et reprendre confiance en soi, le tout dans une ambiance stimulante et conviviale.

## Contacts :

Pour informations complémentaires, merci de contacter le bureau du club, soit au 04.70.90.22.04, soit au 04.70.90.00.94.



**EPGV**

Comité Départemental  
Allier

# Pétanque Saulzétoise : une saison mitigée



POUR le club, la saison 2013 a débuté le 23 mars, à l'occasion du trophée disputé à la mémoire de son vice-président, Alain Voyron, disparu trop tôt, à l'âge de 68 ans.

Quelques semaines plus tôt, Philippe Thiaud, le président, lui avait rendu hommage au cimetière communal par une oraison funèbre pleine d'émotion, devant une foule impressionnante et la quasi totalité des membres du club venus lui dire adieu.

Désormais, la photo d'Alain trône au siège de l'association, il restera dans nos coeurs.

Comme on dit, la vie continue et malgré des résultats déce-



vants en Coupe d'Allier, le club se maintient tout de même en deuxième série.

L'objectif étant de monter de catégorie dès l'année prochaine, il faudra peut-être pour cela engager une seconde équipe, afin d'aligner une équipe A performante et homogène. Ce sera l'un des débats lors de l'assemblée générale de fin d'année.

Le 6 juin dernier était organisé, pour la quatrième année consécutive, le concours gratuit en doublettes formées. Quarante-quatre équipes ont répondu présentes à cet événement ouvert à tous. Chacun des participants s'est vu récompensé par un des lots offerts par de généreux donateurs, des entreprises locales et par le Conseil général de l'Allier, par l'intermédiaire de Mme Anne-Marie Defay.

Une tombola a clôturé la journée et elle a permis à quelques chanceux d'emporter un ordinateur, un appareil photos numérique, une tablette tactile, un home cinéma et de nombreux autres lots.

Une partie des bénéfices de la journée a déjà été utilisée par le club pour acquérir deux vitrines réfrigérantes, installées dans la salle de l'ancienne cure après avis favorable de Monsieur le Maire.

Ces appareils seront gracieusement mis à la disposition des

autres associations et de la commune. Elles seront, sans nul doute, utiles dès le 6 juillet à l'occasion de la soirée barbecue réservée aux adhérents.

Tout le monde se retrouvera ensuite le 3 août, à 19 heures, pour disputer un concours inter-sociétaires avec invités, puis le 17 août, à 14 heures, à l'occasion d'une rencontre amicale interclubs entre la Pétanque Saulzétoise et l'Entente de football Saulzet-Escuroilles. C'est une première à laquelle tous les Saulzétois sont conviés.

Enfin, le 24 août à midi, sera servi le traditionnel mèchoui pour lequel vous pouvez réserver votre place auprès des membres du bureau, au plus tard le lundi 19 août.



Nous vous rappelons que toutes les manifestations organisées par la Pétanque Saulzétoise sont ouvertes à tous les habitants de la commune.

Bonnes vacances à tous !



# Assemblée générale du comité des fêtes



ENCORE une année écoulée, pendant laquelle nous avons essayé d'être actifs du mieux possible, en apportant aux personnes de notre commune autant de manifestations diverses et variées et en essayant de toucher toutes les générations. Et, bien sûr, un grand merci à la municipalité ainsi qu'aux personnes qui se sont jointes à nous pour une meilleure réussite de nos activités.

Comme à l'accoutumée depuis plusieurs années, le troisième dimanche de septembre s'est déroulé le vide-greniers. Celui-ci a connu un beau succès avec une cinquantaine d'exposants qui ont investi la place de la salle polyvalente profitant du soleil qui était au rendez-vous et qui a fait venir de nombreux chineurs. Mais il a peut-être manqué une petite animation comme les années précédentes, qui égayait un peu plus cette manifestation. Nous allons remédier à ce petit bémol.

Pour la deuxième année, au mois de novembre nous avons organisé notre repas dansant animé par Sono Avenir et restauré par le « Gourmet Fiolant ». Comme nous l'espérions notre manifestation a attiré plus de participants que l'année précédente. Alors continuons dans notre lancée.

Début décembre a eu lieu le concours de belote, toujours avec une participation au téléthon en reversant 2<sup>e</sup> par équipe engagée. Malheureusement, cette année, suite à une erreur qui s'est glissée dans le programme du téléthon sur la date de l'organisation de cette manifestation, nous avons eu moins d'équipes inscrites.

Le 29 décembre le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de la commune. Cette année sur les 63 enfants répertoriés, 35 sont venus accompagnés de leurs parents et ont pu déguster le goûter qui leur a été offert. 19, qui n'ont pu assister à cette manifestation, sont venus à l'une des deux permanences effectuées au local du comité des fêtes. Malheureusement, 4 familles, soit 9 enfants, ne sont pas manifestées et ces petits n'ont donc pas eu leur cadeau. Nous renouvelons tous nos remerciements à M. le Maire et au conseil municipal pour leur aide dans le bon déroulement de cette manifestation.

Le premier week-end de mars les Saulzétois et autres personnes sont venus nombreux applaudir et encourager une nouvelle fois la troupe de théâtre « des 3 roues » de Biozat qui ont interprété la pièce « Maman, y'a papa qui bouge encore ».

En avril, La marche de printemps a été mieux réussie que l'année précédente, de par le temps qui était plus attrayant malgré un ciel couvert. Ce sont environ une centaine de marcheurs qui ont découvert les deux parcours balisés par les membres du comité. C'est avec une grande satisfaction que nous avons vu cette année s'étoffer le groupe de vététistes et nous espérons les voir encore plus nombreux l'année prochaine. Bien sûr, après l'effort le réconfort et chacun a pu apprécier le repas concocté par M. Maurice.

Au mois de mai, une innovation pour le comité des fêtes, le bal des jeunes. On passera sur la mise en place de cette manifestation qui a été quelque peu compliquée. Mais nous y sommes arrivés. Ce bal a été animé par « Alex 36 Sono », qui a été apprécié par la centaine de jeunes venus de la commune et

des alentours. Bien sûr, cette animation s'est bien déroulée sous les yeux vigilants des agents de la sécurité présents lors de cette manifestation. Nous disons un grand merci aux personnes bénévoles de la commune et des extérieurs pour leur aide très appréciée pour le bon fonctionnement de cette soirée, qui sera reconduite l'année prochaine à la même époque.

Nous terminerons le mois de juin par un petit tour dans les « Gorges du Tarn ». C'est la destination de notre troisième voyage. Déjà bon nombre de personnes sont inscrites. Et encore une fois nous remercions très sincèrement M. Le Maire et le Conseil municipal pour leur participation pour les personnes de la commune.



Voilà encore une année de passée et nous nous rendons compte qu'il va falloir qu'elle fasse plus de 12 mois si nous continuons à ajouter des manifestations qui sont un moment de convivialité pour les Saulzétois.

Une dernière petite remarque, lors d'une de nos réunions nous avons constaté que la composition de notre comité était essentiellement des retraités, pour une minorité de personnes actives. Alors retraités et futurs retraités, jeunes à partir de 18 ans, nous avons besoin de vous, venez nous rejoindre.

Nous profitons de l'occasion pour présenter nos sincères félicitations à Virgile et Aurélie, heureux parents du petit Valentin que nous embrassons très fort. Qui sait peut-être que dans les années à venir il prendra la relève de ses parents.

## Dates à retenir :

22 septembre : vide-greniers ; 16 novembre : repas dansant ; 1<sup>er</sup> décembre : concours de belote ; 30 décembre : Noël des enfants.

# 8 mai 2013 : le temps de la réconciliation et de la paix



**L**E 6 décembre 2012 fut adoptée la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc.

C'est le 19 mars que fut adopté le cessez-le-feu de l'un des conflits les plus douloureux de l'histoire de notre pays.

Ce jour-là, certains se dirent « c'est fini », d'autres connurent le désarroi. Des jeunes Français évitèrent la mobilisation,

d'autres commencèrent à entrevoir un retour dans leur famille.

Mais ce jour de soulagement pour beaucoup, de tristesse pour d'autres, ne signa pas la fin des drames et des horreurs. La France n'oublie pas les hommes, femmes, enfants dont le destin fut bouleversé après cette date.

Aujourd'hui, la France rend hommage à toutes les victimes. A ces jeunes engagés ou appelés, projetés brutalement dans la guerre. Beaucoup y perdirent la vie. Les autres en revinrent marqués dans leur chair et plus encore dans leur esprit.

La France rend également hommage aux victimes civiles. Nous disons la tristesse de la nation qui en ce jour pleure ses morts. L'Etat est et restera aux côtés des victimes et de leur famille.

Plus de 50 ans après la fin de cette guerre, c'est désormais une mémoire apaisée qui doit être recherchée. Respect, solidarité, rassemblement, telle est la perspective dans laquelle doivent se placer les acteurs et témoins de cette période et l'ensemble des Français avec eux.

*Pour que l'avenir soit celui de la réconciliation et de la paix, rendons hommage aux victimes. Nous ne les oublions pas.*



# Travaux réalisés dans la commune



Avant le grand chantier de la rue de l'Ecole, bien aidés par l'entreprise Chaucheprat, les ouvriers municipaux ont déplacés les arbres de l'école d'une dizaine de mètres pour avancer ce projet qui devrait commencer en juillet si les délais sont respectés.

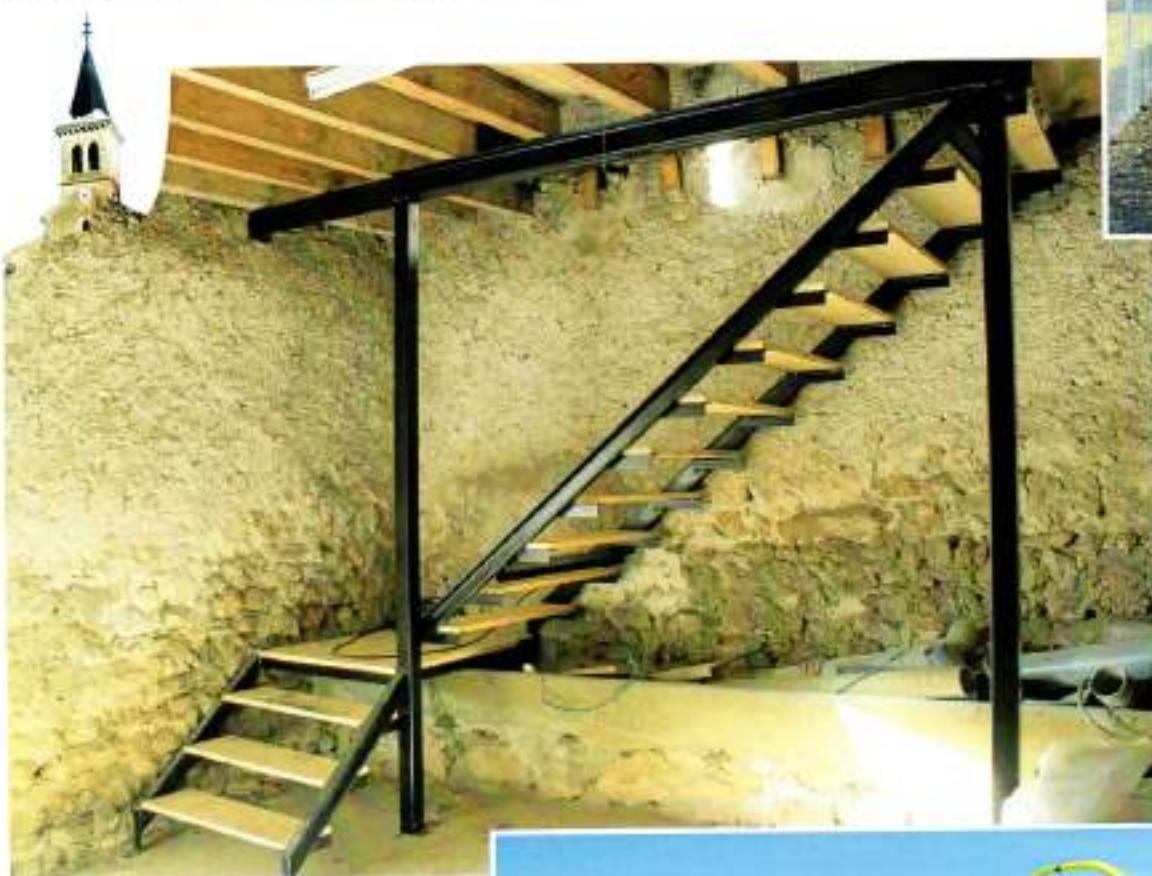


Un accès pour se rendre aux toilettes situées derrière la cure a été créé dans le mur de séparation avec le Chemin des Amoureux. Deux marches sont nécessaires pour compenser la différence de niveau, mais c'est quand même plus pratique qu'avant. Un éclairage a aussi été installé à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de ce WC.

Le fossé communal situé rue du Charron sera bientôt bûché. Celui-ci commençait à poser des problèmes dus à la stagnation de l'eau favorisant la présence de moustiques et autres insectes indésirables. Les employés communaux effectueront ces travaux dès que possible, mais le travail sera délicat car le passage est étroit.



## Travaux réalisés dans la commune (suite)



Un escalier a été réalisé dans l'atelier municipal permettant de profiter de la surface supplémentaire créée par la réfection du plancher



Après un hiver et un printemps très pluvieux, les chemins ont dû être réépierrés. Cette année, ce sont plus de 82 tonnes de cailloux qui ont été nécessaires (l'année dernière moins de 50 tonnes ont suffi). Pour plus d'efficacité, nous avons loué un compacteur.



Des travaux ont été effectués le long de la RD 2009 afin d'améliorer la sécurité au giratoire. Le but est de réduire la vitesse des véhicules venant du Mayet-d'Ecole. Des mesures ont été réalisées et montrent que la vitesse moyenne a légèrement baissé par rapport à celle effectuée en 2012 (environ 10 km/h de moins). Par ailleurs, les bordures ont été abaissées au droit de la propriété de Mme Martin, lui permettant une sortie plus aisée.

## Travaux réalisés dans la commune (suite)



Les travaux pour la mise en conformité des terrains du lotissement de la Demi-Lune sont en cours et devraient être terminés d'ici le 15 juillet.

# Une mairie rajeunie du sol au plafond



**L**a mairie de Saulzet a subi un véritable lifting. Tout a été remis à neuf, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les portes ont été changées avec les nouvelles normes pour les personnes handicapées. Fabien et Jean-Luc, les employés municipaux, ont repeint les volets et nettoyé la façade pour lui redonner un coup de jeune.

A l'intérieur tout a été remis à neuf, du sol au plafond. Au sol un parquet a été posé (toujours par les employés municipaux).

L'entreprise Boyer a rabaissé et isolé le plafond

(par souci d'économie d'énergie). Les murs ont été repeints.

Les luminaires, de nouvelle génération, moins énergivores, ont remplacé les anciens plafonniers pour une meilleure efficacité.

Même les présentoirs ont changé pour le bien-être de tous et une meilleure lecture.

Toutes les personnes qui sont passées en mairie ont trouvé que c'était une vraie réussite.



La nouvelle banque de l'accueil va pouvoir recevoir tous les Saulzétois dans de bien meilleures conditions.

# Bloc-notes



## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, de 16 heures à 18 heures plus une permanence des élus de 18 heures à 19 heures; mardi, de 9 heures à 12 heures; mercredi, de 9 heures à 12 heures; vendredi, de 16 heures à 18 heures.

## CCAS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 20 octobre, à la salle polyvalente.



Justine GAVRON, le 5 janvier



Valentin WANDOREN, le 7 janvier



## NAISSANCES

Gabin MARIDET, le 1<sup>er</sup> avril



Kessy DEGUELLE, le 23 mai (pas de photo)



## DÉCES



Roger FAUCHEUX, le 4 janvier  
Alain VOYRON, le 21 février

Nos plus sincères condoléances aux familles concernées

## PERMANENCES EN JUILLET ET AOUT

La mairie sera fermée du 15 au 19 juillet (permanence assurée le mercredi 17 juillet, de 9 heures à 12 heures) et du 12 au 23 août (permanences assurées les mercredis 14 et 21 août, de 9 heures à 12 heures et les vendredis 16 et 23 août, de 16 heures à 18 heures). Fermeture du 2 au 6 septembre.

## BIBLIOTHÈQUE

Elle est ouverte tous les lundis, de 16 heures à 17 heures et tous les mercredis, de 10 heures à 11 heures.

En juillet et août, seulement le mercredi.

## 14 JUILLET



Comme chaque année, ce sera la fête dans la commune. Dimanche 14 juillet un feu d'artifice sera tiré depuis la cour de l'école par des artificiers diplômés.

Mais avant la pluie d'étoiles un casse-croûte sera offert par la municipalité à tous les habitants de Saulzet qui voudront bien se réunir, à partir de 20 heures, devant la salle polyvalente pour une soirée conviviale.

## RECENSEMENT

L'attractivité de notre village est indéniable, comme le montre également le recensement effectué cet hiver. Jamais une progression aussi importante n'avait été enregistrée entre deux recensements (tous les cinq ans). Il faudra bientôt réfléchir sur l'avenir de notre commune et prendre les bonnes décisions quant à son développement.

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Population	354	316	312	340	330	339	378
Densité moyenne (habitant/km <sup>2</sup> )	38,4	34,3	33,9	36,9	35,8	36,8	41,0



Saulzet vu du ciel

